

Impôt sur le revenu—Loi

choses à propos des programmes de son gouvernement et de leurs répercussions sur le pays s'il lisait cette revue. S'il ne l'a pas déjà fait, je lui signale que ce serait une lecture édifiante pour ce soir.

La déclaration faite par M. Robert H. McClelland, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources pétrolières de la Colombie-Britannique, est intitulée «On s'attend à une récession importante». Je ne lirai pas cette déclaration au complet, mais elle dit notamment:

... si le gouvernement fédéral ne révisé pas sérieusement sa position, les perspectives sont très décourageantes.

La déclaration donne ensuite toutes sortes de détails sur ce qui pourrait se passer, un peu comme le faisaient les deux lettres que j'ai reçues cette semaine.

Le prochain article que je veux mentionner a été rédigé par M. Selby M. Porter, président de la Canadian Association of Oilwell Drilling Contractors. Cette association n'est pas une société multinationale et elle n'a rien à voir avec l'OPEP. L'auteur déclare:

Le résultat conjugué du récent budget fédéral, du Programme énergétique national, de l'absence d'une entente sur la fixation des prix du pétrole brut entre le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces productrices et la baisse des ventes et des exportations de gaz aux États-Unis ne peut aboutir qu'à un déclin de l'activité de prospection et d'exploitation en 1981.

Comment donc pouvons-nous satisfaire à nos propres besoins si toutes les sociétés pétrolières et toutes les sociétés de forage réduisent leur activité?

M. Porter dit ensuite:

À l'heure actuelle, les perspectives des entrepreneurs pétroliers sont fort sombres pour 1981 vu qu'on prévoit que seulement 5,800 puits seront forés en 1981, ce qui entraînera un excédent important de matériel, de services et d'employés.

Nous ne manquons pas de prophètes de malheur. Voici par exemple ce que dit le président du conseil d'administration de la Canadian Petroleum Association, M. Jack A. McLeod. Dans son article qui s'intitule: «L'autonomie, espoir perdu», il déclare que l'échec de nos politiques nationales ne fait qu'entraver l'actualisation du potentiel du Canada.

Il ne se trouve personne qui veuille louer le gouvernement pour ses politiques énergétiques ou budgétaires. Je ne sais pas si le ministre a l'intention de nous dire aujourd'hui si le gouvernement envisage des changements, si tout cela le préoccupe ou si ce ne sont que des faussetés que tous ces intervenants colportent.

Si le ministre voulait prendre quelques minutes pour faire une déclaration, nous nous en féliciterions. L'explication fournie jusqu'ici par le ministre de l'Énergie ne rime à rien. Peut-être pourrait-il nous donner une meilleure idée des mesures de redressement que le gouvernement va prendre.

M. Oberle: Monsieur le président, je voudrais faire quelques observations, en guise d'introduction, et poser ensuite au ministre quelques questions. Je suppose que le ministre est ici pour répondre à des questions.

M. McKenzie: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Je n'aime pas interrompre mon collègue, mais si le ministre n'a pas l'intention de répondre aux questions, pourrait-il le faire savoir à la Chambre? Nous saurons alors si nous perdons notre temps et nous nous contenterons de faire des discours de 20 minutes. J'ai laissé au ministre le temps de répondre et il semblait vouloir prendre la parole mais vous l'avez accordée au député de Prince George-Peace River. Que le ministre nous dise s'il a l'intention de répondre à nos questions.

Le vice-président adjoint: Je m'excuse auprès du député de Winnipeg-Assiniboine. Je ne me suis pas aperçu que le ministre allait prendre la parole. Nous demanderons au député de Prince George-Peace River de nous laisser continuer—comme j'aurais dû le faire—et écouter les réponses du ministre.

[Français]

M. Bussières: Monsieur le président, je pense que si on commence à répondre régulièrement aux questions posées après chaque discours, on n'arrivera jamais à terminer l'étude du bill article par article. Cependant pour ce qui est de la question précise et finale posée à la fin du discours du député relativement à la politique énergétique du gouvernement, j'aimerais lui répéter que la position du gouvernement telle qu'exprimée par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources est très claire et très bien connue. Non seulement les vues du gouvernement sur notre programme énergétique ont été exprimées aujourd'hui à l'occasion de la période des questions orales, mais depuis plusieurs semaines elles ont déjà été discutées à la période des questions orales, et de plus exprimées à l'occasion de l'étude de projets de loi. Je ne crois pas que notre position soit ambiguë à ce sujet. Ce que nous voulons c'est développer le secteur de l'énergie au Canada et canadianiser l'énergie tout en atteignant l'objectif de l'autosuffisance.

Le vice-président adjoint: L'honorable président du Conseil privé invoque le Règlement.

[Traduction]

M. Pinard: Monsieur le président, pour répondre au député de la Caroline du Nord...

Des voix: Oh, oh!

M. Pinard: Pardon! Je parle du député qui vient d'invoquer le Règlement et je le prie de m'excuser. Je tiens à lui signaler que nous avons décidé qu'il y aurait des discours d'ordre général sur l'article 1 du projet de loi. Sauf erreur, on posera des questions à l'étape de l'étude article par article. J'espère que nous pourrions passer dès que possible à cette étape pour permettre au ministre de répondre à toutes les questions qui lui seront posées.

Je tiens à ajouter que le ministre n'a pas très bien compris les questions du député pour la bonne raison qu'il répondait poliment à une question d'un de ses collègues conservateur.